



PROJET

de ligne à très haute tension

COTENTIN – MAINE

Bilan de la ligne Mensual – Launay – Domloup

DÉBAT PUBLIC

octobre 2005 – février 2006

1



La ligne Mensuel – Launay – Domloup

Mensual

Launay

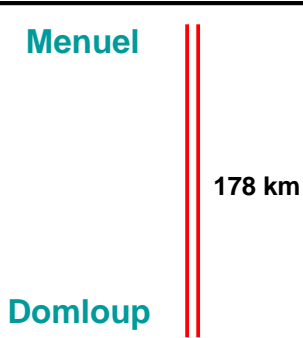
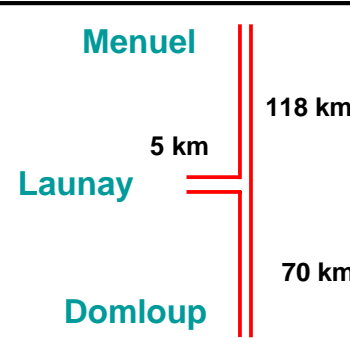
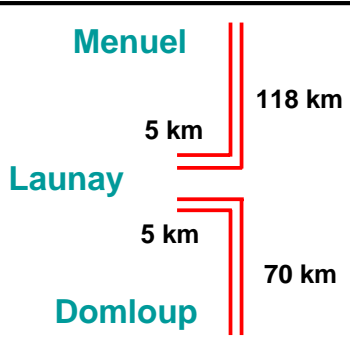
Domloup



2



Historique de la ligne

circuit 1 : 10.1984 circuit 2 : 01.1985	1989	1996
Menuel – Domloup (ligne double)	premier raccordement du poste de Launay	second raccordement du poste de Launay
178 km	183 km	188 km
381 pylônes	393 pylônes	404 pylônes
		

3



Bâtiments à proximité de la ligne

Surplomb de la nappe de conducteurs (~ 37 m de large)

- 2 bâtiments industriels

A moins de 100 m de l'axe de la ligne

- 170 maisons isolées
- 50 sièges d'exploitations agricoles
- 10 hameaux de plus de 5 maisons
- 5 zones industrielles

Source : comptage
lors d'une visite
de ligne
en hélicoptère

« Ces constructions sont en majorité antérieures
à la construction de la ligne.
Certaines sont toutefois très récentes. »

4



Problèmes sanitaires sur la santé animale

3 cas de problèmes sanitaires signalés à RTE depuis la mise en service de la ligne

- 2 cas : procédures judiciaires intentées par les agriculteurs concernés contre RTE (ou EDF avant la création de RTE)
 - diverses expertises menées
 - ne concluent pas à la responsabilité de la ligne
- 3^{ème} cas : révélé à l'occasion du débat public Cotentin – Maine
 - actuellement en cours d'expertise par RTE

5



Autres problèmes dans le monde agricole

1 cas de perturbation d'installation électrique de traite

- cas rapporté récemment, actuellement à l'étude

Induction dans les clôtures

- à la mise en service de la ligne, plusieurs agriculteurs ont été confrontés à des problèmes d'induction dans les clôtures
 - la mise à la terre a permis de résoudre ces problèmes

Autres plaintes ou remarques de riverains

- la plupart (quelques dizaines par an) concernent aujourd'hui :
 - l'élagage des arbres situés à proximité de la ligne
 - le traitement de rémanents (troncs et branches coupés lors de l'élagage)
- ces sujets sont traités par les équipes de RTE chargées de l'exploitation du réseau

6



Problèmes sanitaires sur la santé humaine

Aucun problème sanitaire sur la santé humaine n'a été mentionné à RTE depuis la mise en service de la ligne.

7



Problèmes environnementaux

Biens immobiliers

- 1 cas de difficulté de vente d'une maison porté à la connaissance de RTE
 - après expertise, il s'avère que la difficulté est due à :
 - un prix à la vente supérieur au prix du marché
 - un projet de plate-forme ferroviaire à proximité de la maison

Tourisme

- aucun problème n'a été porté à la connaissance de RTE
- NB: un golf et une base de loisirs nautiques se sont installés à proximité immédiate de la ligne après sa construction**
- aucun problème n'a été signalé

8



Concertation mise en œuvre à l'époque

Définition du tracé

- étude par les services d'ingénierie d'EDF (« ancêtres » de RTE), en liaison étroite avec les maires et les services de l'État
- prise en compte des sensibilités environnementales et des contraintes techniques (ex.: balises aéronautiques)

Étude d'impact

- aire d'étude → fuseau de moindre impact → proposition de tracé
- « enquête de DUP » auprès des services de l'État et des maires (analogue aux enquêtes publiques actuelles)

Après la définition du tracé

- permis de construire et autorisation d'exécution par la DRIRE
- réunions dans chaque mairie avec les personnes concernées pour débattre des modalités pratiques du chantier (description, élagage, pistes, indemnités, conventionnement...)

9



Passage dans les secteurs boisés ou protégés

La ligne a été conçue pour éviter la co-visibilité avec le Mont Saint Michel.

Pour la traversée de la Sélune, des pylônes de type « Trianon » (en nappe) ont été utilisés. Ils ont une hauteur inférieure d'environ 10 m à celle des autres pylônes de la ligne.



La ligne traverse la forêt de Chevré, à l'est de Rennes. Choix fait à la construction : pylônes particulièrement hauts pour éviter la création d'une tranchée dans la forêt.

10



Conséquences de la tempête de 1999

Ligne Domloup – Launay

- 5 pylônes ont été ruinés
(commune de Saint Germain-en-Coglès, Ille et Vilaine)
- ligne remise en service en trois temps :
 - 1^{er} circuit remis en service le 07.01.2000 (structure provisoire)
 - 1^{er} circuit remis en service définitivement le 26.01.2000
(i.e. 12 jours d'indisponibilité)
 - 2nd circuit remis en service le 19.02.2000
(i.e. 55 jours d'indisponibilité)

Ligne Launay – Menuel

- est restée intacte

11



Différentes maintenances importantes

Entre 1997 et 2002 : remplacement de 3 700 entretoises défectueuses

(pièces métalliques maintenant l'écartement
des câbles conducteurs électriques en faisceau)

→ coût = 1 million d'euros

Après la tempête de 1999 : sécurisation de la ligne conformément aux engagements pris par RTE

- 2 pylônes remplacés par des pylônes « anti-cascade »
 - 51 pylônes renforcés par ajout de barres dans les treillis
- coût = 2,8 millions d'euros

12



Tâches de maintenance courante

Tâches de maintenance courante :

- campagne d'entretien des tranchées d'élagage
 - peinture des pylônes
 - visite de contrôle par hélicoptère
 - visite de contrôle thermographique par hélicoptère
 - visite de contrôle à pied à partir du sol
 - réparations diverses
- coût = environ 0,4 million d'euros par an en moyenne

13



Indemnisation du préjudice visuel

L'indemnisation du préjudice visuel n'existait pas lors de la mise en service de la ligne Manuel – Domloup.

A titre indicatif, on trouvera ci-après les données pour la ligne Domloup – Les Quintes (Rennes – Le Mans), première ligne concernée par ce dispositif en 1993.

	Ille et Vilaine	Mayenne	Sarthe	TOTAL
Nombre de demandes	92	73	136	301
N. de propriétés expertisées par la Commission	80	62	122	264
N. de riverains à indemniser	61	55	109	225
Distance moyenne de l'axe de la ligne (en m)	347	281	289	

14